

Entretien des haies buissonnantes

Il est important d'entretenir une haie, pour limiter son emprise sur les zones de cultures et lui faire conserver sa physionomie arbustive.

S'agissant d'une haie plantée, l'entretien se fait de la façon suivante :

- recéper (couper le jeune plant à 10 ou 15 cm du sol pour provoquer le départ de multiples branches basses) un an après la plantation.
- les années suivantes, on opère, si besoin et de préférence en février, une taille latérale au lamier à bras. De même, le dessus de la haie ne sera taillé que si cela est nécessaire, en fonction de sa vigueur.

S'agissant d'une haie spontanée, l'entretien varie selon sa composition et sa vigueur, qui sont fonction de la nature du sol et de l'exposition. Des prunelliers sur un sol très sec, par exemple, n'évoluent pas de la même manière que des aubépines sur un sol argileux. Ainsi, l'entretien peut dans certains cas se limiter au raccourcissement de quelques branches après plusieurs années, ou à l'inverse nécessiter une taille annuelle ou tous les deux ans.

De façon générale, une haie buissonnante devrait être entretenue régulièrement pour qu'elle garde sa taille modeste - et les propriétés écologiques qui lui sont inhérentes, en y opérant des tailles latérales et sommitales. Cet entretien peut s'effectuer par tronçons, à quelques années d'intervalle, de façon à conserver des habitats à divers stades de développement ; on obtiendra ainsi des portions plus basses et plus denses que d'autres, une configuration particulièrement intéressante pour les oiseaux.

Le produit de la taille peut être laissé sur place en endains, pour éviter l'abrutissement des repousses par les chevreuils, mais peut aussi être valorisé comme bois de chauffage ou en BRF.



Pie-grièche écorcheur

	Haie plantée	Haie spontanée
Année 0	 <i>plantation</i>	 <i>création d'un endain</i>
Année 1	 <i>recépage</i>	
Après quelques années	 <i>taille</i>	 <i>taille</i>

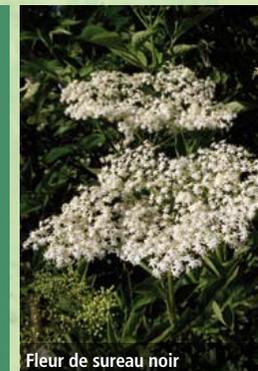
On préférera l'utilisation de lamiers à bras, qui opèrent une coupe franche des sections, plutôt que les habituels marteaux qui déchiètent le bois, rendant la plante plus sensible aux maladies. Quoiqu'il en soit, les opérations d'entretien devront toujours se faire après la descente de sève, lorsque la plante est en stade végétatif.



Haies en limite de parcelle

Fiche pratique N° 4

Les haies dans la vigne



Fleur de sureau noir

En limite de parcelles, sur les talus, le long des chemins, les haies rythment et structurent le paysage viticole. Leurs rôles écologiques ne sont plus à démontrer, de même que les services rendus à l'agriculture. Ainsi, lorsqu'elles sont composées d'essences locales variées, elles représentent un habitat pour de nombreuses espèces, et peuvent être la colonne vertébrale pour une trame verte. Les haies réduisent également l'écoulement des eaux de ruissellement et limitent le lessivage des sols. De plus, la présence de cet écosystème fonctionnel à proximité des espaces cultivés permet la régulation des prédateurs des cultures, en accueillant les espèces qui leur sont utiles.



Fusain d'Europe, cornouiller sanguin, lierre... des essences locales à privilégier.

Plaquette réalisée par la LPO Alsace - 8, rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG 03 88 22 07 35 alsace@lpo.fr http://alsace.lpo.fr Illustrations : Bruce Ronchi Photos : Jean-Marc Bronner, Vadim Heuacker, Cathy Zell. Imprimé sur papier recyclé imp. SCHEUER 67320 Drulingen Avril 2011



Protection contre le vent au sommet d'une colline



Qu'est-ce qu'une haie buissonnante ?

La haie buissonnante est composée d'essences de faible développement, c'est-à-dire basses et arbustives, dont les arbres de haut-jet sont exclus. Elle est faiblement structurée, au contraire de la haie vive, qui comporte plusieurs étages de végétation, de l'arbuste à la strate arborée.

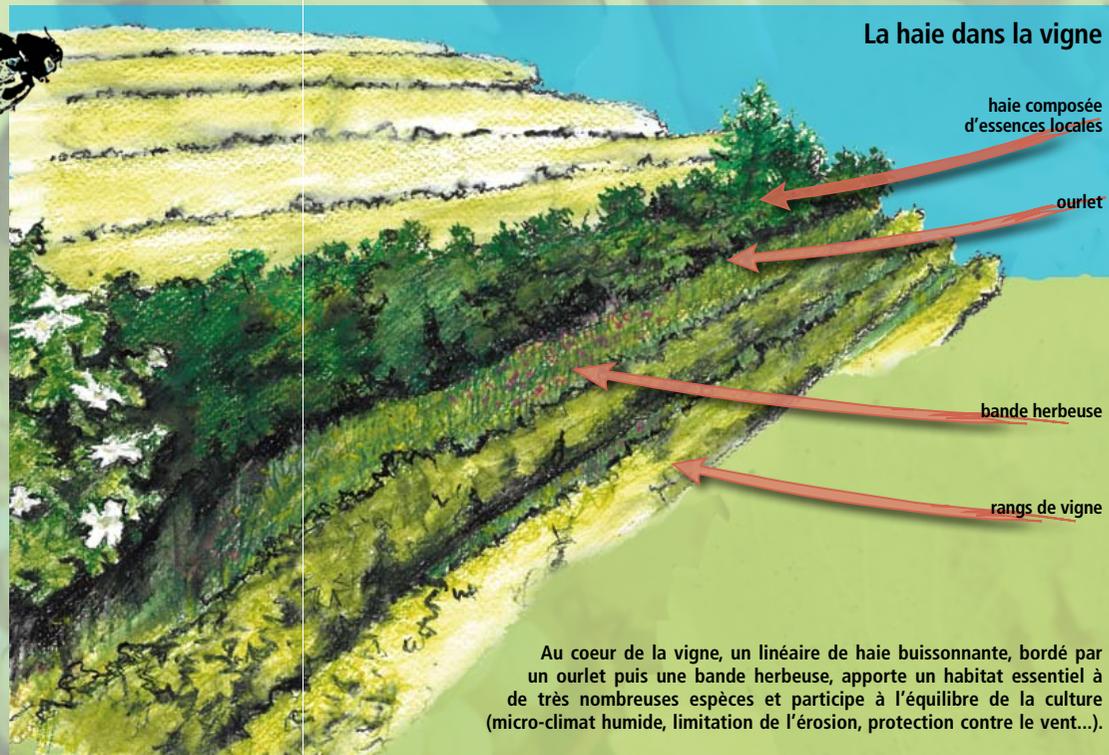
Sa composition dépend à la fois du type de sol et des conditions climatiques. Le mode de gestion du sol influe également sur la présence des espèces.

On parle de haie, et non de bosquet, lorsqu'il s'agit d'un alignement d'arbustes sur plusieurs mètres de long. On la trouve généralement sur des talus, perpendiculairement à la pente ; occasionnellement, les haies buissonnantes sont aussi orientées dans le sens de la pente lorsqu'elles longent un fossé, une dépression...

Rôles écologique et fonctionnel

Véritable support de biodiversité, les haies représentent un abri et apportent de la nourriture à une faune variée, allant des invertébrés aux oiseaux en passant par les mammifères. Ainsi, cet écosystème sert de réservoir d'auxiliaires disponibles pour agir jusqu'au cœur des parcelles de vignes (voir fiche « Espèces utiles aux cultures »).

Les haies représentent aussi des traits d'union liant entre eux divers habitats naturels et forment des corridors écologiques, permettant la migration des espèces entre les diverses parcelles.



Au cœur de la vigne, un linéaire de haie buissonnante, bordé par un ourlet puis une bande herbeuse, apporte un habitat essentiel à de très nombreuses espèces et participe à l'équilibre de la culture (micro-climat humide, limitation de l'érosion, protection contre le vent...).



Hérisson d'Europe



Baie de camérisier

Haie spontanée ou haie plantée ?

Toute parcelle non travaillée (fauche, pâture) sera naturellement colonisée par des essences buissonnantes en trois à cinq ans. L'implantation spontanée est toujours la plus adaptée aux conditions écologiques du milieu, offrant la possibilité à de nombreuses espèces de voir le jour. Ce type de haie est à privilégier !

Lorsqu'une haie est plantée, il est primordial de choisir, parmi les essences locales, celles qui conviennent le plus aux conditions climatiques et au sol (voir exemples d'essences dans le tableau ci-dessous), et de proscrire toutes les variétés ornementales (ex. : buddléia...).



Fleur d'églantier

Les différentes essences d'une haie buissonnante

ZONE SECHE ET BIEN DRAINÉE	BAS DE PENTE ET VALLON HUMIDE
Camerisier à balais	Aubépine épineuse (semi-ombre)
Alisier torminal	Bourdaie (sol humide)
Aubépine monogyne	Houblon sauvage (liane)
Cornouiller sanguin	Nerpun purgatif
Troène commun	Sureau noir
Clématite blanche	Viome obier
Eglantier	Fusain d'Europe
Epine-vinette	Merisier à grappes
Lierre (liane)	Saule des vanniers (taillé en têtard)
Prunellier sauvage	Saule blanc
Prunier de Ste Lucie (sols calcaire)	Saule fragile
Viome lantane	



Un ourlet en bord de haie

Spécificité : entretien de l'ourlet

Au pied des arbustes de la haie se trouve une strate végétale de faible développement, appelée ourlet ; cet ourlet marque une transition entre la haie elle-même et la parcelle de vigne et abrite une faune tout à fait spécifique.



Bruant zizi

L'ourlet ne s'entretient pas en même temps que la haie, ni même que les zones herbeuses adjacentes. Sa fauche se fera de préférence très tardivement, en fin d'automne, idéalement tous les deux à trois ans. Le produit de sa fauche sera laissé sur place 24h au moins avant d'être exporté. Cette action permet à la micro-faune de trouver un nouvel abri à proximité.

La plantation d'une haie

S'il s'avère nécessaire de passer par la plantation plutôt que de laisser pousser une haie de façon spontanée :

- préparer le sol (par exemple au disque), au début de l'automne, pour favoriser une bonne aération, mais sans le retourner afin de ne pas bouleverser la vie microbienne ;
- incorporer, si besoin, de l'engrais organique (exemple : fumier très décomposé ou compost) ;
- mulcher (apport de broyat) avec 10 cm de copeaux d'écorce et/ou de compost pas trop fin ;
- associer les espèces en faisant attention à leur croissance (rapide ou lente) pour ne pas étouffer l'une des espèces. Les plants doivent être jeunes, idéalement d'une hauteur de 40 à 60 cm ;
- planter en octobre ou novembre dès que les feuilles tombent, en dehors d'une période de gel.

La plantation s'effectue en quinconce, sur au moins 2 rangs espacés de 40 cm, avec un pas de 1 m. Aucune haie (sauf troènes) ne se taille à la plantation sauf si celle-ci a lieu tardivement et que des bourgeons apparaissent. Dans ce cas, raccourcir d'1/3.

Creuser un trou de 30 à 40 cm de diamètre et de profondeur, placer les végétaux en prenant soin de ne pas retourner les racines. Enfin, remblayer en tassant la terre avec les mains pour former une légère cuvette. Arroser après plantation.

L'abrutissement (par les chevreuils, par exemple) peut être limité en croisant des branches coupées sur la plantation, et en ne fauchant pas entre les plants.

Plutôt que de couvrir le sol avec de la bâche plastique, il est préférable d'utiliser du BRP (bois raméal fragmenté) ou de créer un paillage.